

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline- Travail



MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

NORME NATIONALE DES PROGRAMMES D'EDUCATION PAR LES PAIRS POUR LA PREVENTION DE L'INFECTION A VIH

MARS 2011

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

NORME NATIONALE DES PROGRAMMES D'EDUCATION PAR LES PAIRS POUR LA PREVENTION DE L'INFECTION A VIH

Ce document a été produit avec le généreux soutien du peuple Américain à travers le plan d'urgence du Président Américain pour la lutte contre le Sida, USAID et son projet d'amélioration de la qualité des soins, et le Centre Américain de Contrôle et de prévention des Maladies (CDC).



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

PROJET DE
L'AMÉLIORATION
DES SOINS DE SANTÉ

REMERCIEMENTS

La Direction de l'Information et de la Communication (DIC) et le Programme de Lutte contre le Sida pour les Populations Hautement Vulnérables (PLSPHV) de la Côte d'Ivoire, bénéficient de l'assistance technique du projet d'amélioration des soins de santé (HCI). Cette assistance s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des activités de prévention par l'éducation par les pairs. Elle a été pilotée par University Research Co., LLC (URC), dont le Directeur Pays est le Dr Nguessan J. Herve. Cette institution bénéficie du soutien financier du peuple américain à travers son Agence pour le Développement International USAID/ PEPFAR.

Le document de norme pour les programmes d'éducation par les pairs dans le domaine du VIH/sida est l'aboutissement d'un processus de travail d'une équipe d'experts nationaux et internationaux qui ont bien voulu contribuer à son élaboration.

Nous remercions

PEPFAR/USAID pour l'appui financier.

Le groupe technique de travail pour l'élaboration de la norme.

URC pour l'appui technique.

Tous les acteurs de la lutte contre le sida en Côte d'Ivoire, qui ont contribué à l'élaboration et à la validation de la norme.

AVANT-PROPOS

Les activités de prévention restent à ce jour l'axe privilégié pour réduire la prévalence de l'infection à VIH/sida.

A l'instar des autres pays, plusieurs types de programmes de prévention sont mis en œuvre par les organisations à base communautaire ou Organisations Non Gouvernementales en Côte d'Ivoire. Si nous relevons avec une certaine satisfaction l'intensification des activités de prévention au sein de nos communautés, force est de reconnaître que l'impact des résultats demeure difficilement mesurable, notamment pour les programmes basés sur l'éducation par les pairs.

La Côte d'Ivoire, dans un souci d'amélioration des interventions de prévention, s'est engagée dans un processus d'harmonisation des interventions de prévention par l'éducation par les pairs.

Pour ce faire, un groupe technique de travail constitué de partenaires nationaux et internationaux a été mis en place en vue d'élaborer de façon participative et consensuelle, sous la houlette du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, le document de norme nationale des programmes d'éducation par les pairs pour la prévention de l'infection à VIH.

Ce document de norme, constitue un référentiel professionnel, un guide avec lequel chaque structure, chaque acteur, intervenant dans le domaine de la prévention par l'éducation par les pairs, pourra réaliser des activités de qualité.

Je renouvelle mes sincères remerciements à tous nos partenaires notamment l'USAID, le PEPFAR et l'URC pour leur appui à tout ce processus, sans toutefois omettre les différents acteurs qui ont contribué à la finalisation du présent document, par leur implication remarquée.

Puisse ce document, fruit de la collaboration entre le Ministère de la santé et de la Lutte contre le Sida et le gouvernement américain, faire développer une culture qualité dans les activités de prévention par l'éducation par les pairs en Côte d'Ivoire.

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	2
INTRODUCTION	3
PRESENTATION GENERALE DU DOCUMENT	4
I. APERÇU SUR L'EDUCATION PAR LES PAIRS	5
1. HISTORIQUE	5
2. DEFINITION DE L'EDUCATION PAR LES PAIRS	5
3. EDUCATION PAR LES PAIRS ET MODELES THEORIQUES DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT	5
NORME NATIONALE DES PROGRAMMES D'EDUCATION PAR LES PAIRS	7
COMPOSANTE 1: PLANIFICATION D'UN PROGRAMME OU D'UN PROJET	8
COMPOSANTE 2 : DEVELOPPEMENT DES MESSAGES ET MATERIELS DE COMMUNICATION	10
COMPOSANTE 3 : SÉLECTION ET FORMATION DES EDUCATEURS DE PAIRS	11
COMPOSANTE 4 : ANIMATION D'UNE SESSION OU SEANCE D'EDUCATION PAR LES PAIRS	13
COMPOSANTE 5 : RETENTION DES EDUCATEURS DE PAIRS	14
COMPOSANTE 6 : SUPERVISION	15
COMPOSANTE 7 : SUIVI ET EVALUATION	16
COMPOSANTE 8 : DURABILITE (PÉRENNISATION)	17
CONCLUSION	18
GLOSSAIRE	19
REFERENCES	20
ANNEXES	21
<u>Annexe 1 : Echelle de changement de comportement. Traduire les théories dans la pratique (Extrait du cours de communication stratégique organisé par CCP, 2010)</u>	22
<u>Annexe 2 : Listes des personnes</u>	23
<u>Annexe 3 : Liste des participants aux différents ateliers d'élaboration de la norme nationale des programmes d'éducation par les pairs</u>	24

ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
DIC	Direction de l'Information et de la Communicatio
EIS	Enquête sur les Indicateurs du Sida
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PEPFAR	Plan d'urgence du gouvernement américain pour la lutte contre le sida
PMO	Partenaire de Mise en Oeuvre
URC	University Research Co., LLC
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

INTRODUCTION

L'infection à VIH, depuis presque trois décennies, demeure un véritable problème de développement et de Santé publique dans le monde et particulièrement en Afrique.

En Côte d'Ivoire, en effet, dès l'apparition des premiers cas, la réponse nationale s'est traduite par de nombreuses initiatives du gouvernement et de la société civile, soutenus dans leurs actions par les partenaires au développement dans le domaine de la prévention de l'infection. Selon l'Enquête sur les Indicateurs du Sida (EIS, 2005), bien que les populations ivoiriennes connaissent les modes de prévention du VIH/sida, le changement de comportement des publics cibles reste encore faible et non encore perceptible. L'intensification des stratégies de prévention apparaît comme le moyen efficace pour réduire l'incidence et permettre l'accès d'un plus grand nombre de personnes aux soins et soutiens.

Pour lutter contre la progression de la pandémie en Côte d'Ivoire, plusieurs programmes de prévention, notamment ceux utilisant l'approche de l'éducation par les pairs ont été mis en œuvre pour réduire le nombre de nouvelles infections. Ainsi, le taux de prévalence nationale est passé successivement de 9,7% en 2001 à environ 7% en 2003 selon le rapport 2004 de l'ONUSIDA (Source Plan Stratégique National 2006-2010) puis à 4,7% en 2005 (EIS, 2005).

En dépit des progrès observés dans la lutte contre le sida, les efforts n'ont pas toujours été suivis d'une évaluation de la qualité des interventions sur le terrain. Ainsi depuis 2009, la Direction de l'Information et de la Communication (DIC) s'est engagée dans un processus d'amélioration de la qualité des activités d'éducation par les pairs à travers le projet Amélioration de la qualité des soins de santé financé par le PEPFAR.

Dans le cadre, de ce processus, une analyse situationnelle des programmes de prévention a été conduite et les résultats de l'étude ont mis en relief les insuffisances des activités sur le terrain. Ce sont entre autres : le non respect des critères de sélection des éducateurs de pairs, la difficulté à pérenniser les activités du programme, etc.

Aussi, l'étude a-t-elle révélé de bonnes pratiques telles l'animation d'une session par une équipe de deux éducateurs de pairs, l'utilisation des données pour la planification des activités etc. Sur la base de l'analyse situationnelle, un document de norme a été élaboré pour répondre aux besoins des activités d'éducation par les pairs.

Le but de cet outil est de mettre à la disposition des acteurs du domaine, un référentiel professionnel, qui leur permet de conduire un programme d'éducation par les pairs en Côte d'Ivoire.

PRESENTATION GENERALE DU DOCUMENT

Le document de norme est composé de deux parties.

La première partie définit le concept de l'éducation par les pairs et parle de ses fondements.

La seconde partie présente la norme et décrit les différents éléments qui la constituent. La norme comprend huit (08) composantes qui constituent les étapes d'un programme ou projet d'éducation par les pairs. Ce sont:

- Composante 1 : Planification d'un programme ou projet
- Composante 2 : Développement des messages ou matériels
- Composante 3 : Sélection et formation des éducateurs ou éducatrices de pairs
- Composante 4 : Animation d'une séance ou d'une session
- Composante 5 : Rétention des éducateurs ou éducatrices de pairs
- Composante 6 : Supervision
- Composante 7 : Suivi et évaluation
- Composante 8 : Durabilité (pérennisation)

Chaque composante présente l'effet désiré, les objectifs mesurables, les actions essentielles et les activités clés d'un programme d'éducation par les pairs.

L'effet désiré est la différence mesurable que les activités d'éducation par les pairs doivent apporter dans la vie des cibles.

L'objectif mesurable est le changement constaté ou observé à la fin d'un programme ou d'un projet.

Les actions essentielles sont les interventions nécessaires qui prennent en compte tous les aspects de la composante en vue de la réalisation de l'objectif mesurable.

Les activités clés sont des activités détaillées importantes pour mettre en œuvre sur le terrain les actions essentielles qui sont définies en grandes lignes.

La norme peut être utilisée par toute organisation pour mettre en œuvre un programme d'éducation par les pairs. Il est à noter que les acteurs doivent intégrer les actions de durabilité (pérennisation) à toutes les étapes de la mise en œuvre de cette norme. Aussi, faut-il comprendre que la notion d'éducateur de pairs prend en compte la notion du genre.

Conseils d'utilisation

Pour faciliter l'utilisation de cet outil, l'utilisateur doit faire une lecture minutieuse et répétée pour une bonne compréhension du contenu et des implications que cela demande en termes de travail à effectuer.

Pour une suite logique, il est conseillé de suivre les activités clés indiquées dans les actions essentielles selon l'ordre établi.

Les actions essentielles constituent des exigences par composante. Pour respecter ces exigences, les activités clés constituent les éléments spécifiques à mettre en œuvre.

Pour chaque composante, des effets désirés et des objectifs mesurables sont établis.

Les actions essentielles listées par cette norme ne sont pas exhaustives bien que émanant d'un travail consensuel ayant regroupé plusieurs partenaires.

Il est donc recommandé, tout en se conformant aux actions essentielles et activités clés énoncées dans le présent document, de documenter toutes les bonnes pratiques possibles par composante qui permettront d'enrichir le document pour les prochaines révisions.

I. APERÇU SUR L'ÉDUCATION PAR LES PAIRS

1. HISTORIQUE

La stratégie de l'éducation par les pairs est un concept qui tire ses racines de la psychologie de l'enfant et a connu une évolution dans le temps.

En effet, le premier usage de cette stratégie va se faire dans les années 1800 avec le « système de supervision anglais ». Le principe de ce système était d'apprendre aux élèves à enseigner aux autres classes sur des sujets qu'ils avaient appris eux-mêmes. Par la suite, dans les années 1960, cette approche va connaître un nouvel élan aux Etats-Unis avec la technique du « tutorat et de l'enseignement par les pairs ». Ensuite dans les années 1970, l'approche du counselling par les pairs va naître en guise de réponses aux problèmes sociaux (l'usage de la drogue, la violence et le viol) auxquels sont confrontés les jeunes. Enfin, avec l'avènement du VIH/sida, l'éducation par les pairs va se développer très rapidement dans le monde entier et en Côte d'Ivoire. (Recommandations Européennes sur la prévention par les pairs en matière de sida chez les jeunes)

2. DEFINITION DE L'ÉDUCATION PAR LES PAIRS

L'éducation par les pairs est un concept populaire qui suppose une approche, un circuit de communication, une méthodologie, une philosophie, une stratégie et peut être utilisée dans tous les domaines de la vie.

Dans la pratique, cette approche revêt des définitions particulières d'un pays à un autre, d'une institution à une autre. Toutefois les définitions présentent des similitudes en un point, celui de l'utilisation d'une personne ressource appartenant à un groupe dans le but d'informer et d'éduquer les autres membres du groupe.

Le terme « éducation » (du verbe « éduquer ») renvoie au développement, à la formation ou à la connaissance résultant du processus éducationnel (Merriam Webster's Dictionary, 1985).

Le terme « pair » quant à lui renvoie à un égal, quelqu'un appartenant au même groupe social, particulièrement quelqu'un du même âge, grade ou statut social.

L'éducation par les pairs suppose en général la mise à contribution de membres d'un groupe donné, chargé de susciter un changement chez d'autres membres de ce même groupe. (Education par les pairs et VIH : Concepts, utilisation et défis ONUSIDA, 1999).

Le bien fondé des activités d'éducation par les pairs est que les membres du groupe se sentent plus à l'aise avec les éducateurs ou éducatrices qui ont les mêmes expériences qu'eux et en qui ils ont confiance, ce qui facilite la communication et leur permet d'aborder les sujets sensibles (Turner et Shepherd, 1999 ; Medley, Kennedy, O'Reilly et Sweet, 2009).

Dans le cadre de la prévention du VIH, « les programmes d'éducation par les pairs ont généralement pour but de former des non professionnels de la santé pour qu'ils aident leurs pairs par le biais des contacts personnalisés, individuels, ou en petits groupes à apprendre à se prémunir contre le sida et les MST, et à adopter des comportements sains » (Hooks et al., Tanzania NGO Cluster Peer Education Assessment, 1998).

Au bout du compte, c'est une stratégie totalement participative qui a pour objectif d'utiliser l'influence qu'un individu peut avoir sur ses pairs d'une façon positive par la promotion des normes, attitudes et comportements susceptibles de réduire les risques d'infection à VIH.

3. EDUCATION PAR LES PAIRS ET MODELES THEORIQUES DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Les modèles théoriques de changement de comportement expliquent le processus du changement de comportement et les facteurs qui influencent une personne à changer son comportement. Ainsi, il existe plusieurs théories du changement de comportement sur lesquelles s'appuie l'éducation par les pairs. Ce sont entre autres :

- La théorie de l'apprentissage social qui affirme que les gens servent de modèles de comportement humain, et que certaines personnes sont à même d'induire des changements de comportement chez d'autres individus, selon le système de valeurs et d'interprétation de l'individu (Bandura, 1986). Selon la théorie de la diffusion de l'innovation dans laquelle certaines personnes (leaders d'opinion) issues d'une population donnée jouent le rôle d'acteurs du changement en diffusant l'information et en influant sur les normes du groupe au sein de leur communauté. (Rogers, 1983). Pour la théorie de l'action raisonnée: l'un des facteurs clés du changement de comportement est la perception qu'a l'individu des normes sociales ou des croyances à propos de

ce que les personnes considérées comme importantes pour l'individu font ou pensent d'un type de comportement particulier (Fishbein et Ajzen, 1975).

Les modèles permettent à l'équipe de programmation d'identifier les facteurs qui influencent l'adoption du comportement recommandé et d'offrir des lignes directrices pour l'élaboration d'activités capables d'influencer ces facteurs. (Cours sur la Communication Stratégique de Center Program for Communication, 2010).

**NORME NATIONALE DES
PROGRAMMES
D'EDUCATION PAR LES
PAIRS**

COMPOSANTE 1: PLANIFICATION D'UN PROGRAMME OU D'UN PROJET	
<p>Définition : La planification est l'organisation dans le temps de la réalisation d'objectifs précis, dans un domaine donné avec des moyens et sur une durée précise. La planification se traduit souvent par un plan d'action détaillé, basé sur les besoins actuels avec des objectifs clairs et mesurables (Ref : Rutanang)</p>	
<p>Effet désiré : Les programmes sont développés sur la base des preuves (résultats d'enquêtes, de recherches scientifiques, de rapports d'activités...) qui prennent en compte dans un temps donné les facteurs socioculturels, économiques et comportementaux en rapport avec la cible.</p>	<p>Objectif Mesurable : Un programme d'éducation par les pairs, basé sur un plan d'action dont les activités prennent en compte les facteurs de risques, les données épidémiologiques et les comportements de la cible.</p>
<p align="center">Actions Essentielles qui définissent cette composante</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître son épidémie au niveau national et local (incidence, prévalence, population à risque, période, lieu, morbidité, mortalité...). 2. Impliquer la communauté dans la conception du programme. 3. Déterminer les facteurs culturels, socio-économiques, comportementaux et les modèles théoriques de changement de comportement dans le développement des activités. 4. Identifier les ressources (humaines, matérielles...) pour la mise en œuvre du programme ou projet. 5. Développer les stratégies du programme ou projet. 6. Elaborer un plan d'action opérationnel du programme. 7. Créer les liens avec d'autres programmes ou projets complémentaires. 	
Actions Essentielles	Activités clés
1. Connaître son épidémie au niveau national et local (incidence, prévalence, population à risque, période, lieu, morbidité, mortalité...)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rechercher les documents nationaux et internationaux de référence sur les données épidémiologiques et autres études auprès des structures, des ministères techniques, des partenaires techniques (Enquête sur les Indicateurs du Sida, rapports ONUSIDA, rapports UNGASS ...); 2. Faire une synthèse écrite de l'analyse des données existantes en vue de l'utiliser pour comprendre l'épidémie sur la base de revues documentaires et/ou d'enquêtes menées par les structures (contexte et justification).
2. Impliquer la communauté dans la conception du programme.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les personnes ressources de la communauté; 2. Sensibiliser ces personnes ressources à adhérer au programme ou au projet; 3. Faire participer ces personnes ressources dans l'élaboration du programme ou projet; 4. Planifier des rencontres périodiques avec la communauté pour rendre compte des activités menées sur le terrain.
3. Déterminer les facteurs culturels, socio-économiques, comportementaux et les modèles théoriques de changement de comportement dans le développement des activités.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les cibles en fonction des objectifs stratégiques des parties intéressées; 2. Identifier les besoins prioritaires, les facteurs de risques, les perceptions (du risque et des bénéfiques) et le comportement de la cible; 3. Identifier les barrières socio-économiques (pauvreté, chômage...), culturelles (excision, lévirat, sororat, polygamie...) qui peuvent empêcher le changement de comportement; 4. Choisir les cibles prioritaires (bénéficiaires) en fonction des données recueillies et des facteurs socioculturels en tenant compte des cibles secondaires; 5. Identifier les modèles théoriques de changement de comportement pertinents sur lesquels le programme ou projet sera développé.
4. Identifier les ressources (humaines, matérielles, financières...) pour la mise en œuvre du programme ou projet.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les personnes ressources de la communauté (leaders communautaires, leaders religieux, autorités administratives, politiques, sanitaires, associations...); 2. Identifier les ressources matérielles spécifiques au programme ou projet; 3. Identifier les opportunités (ressources humaines, structurelles...) qui peuvent promouvoir le changement de comportement;

	4. Estimer le coût du programme ou projet.
5. Développer les stratégies du programme ou projet en se référant au Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/sida et autres documents y afférent.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les problèmes ; 2. Prioriser les problèmes identifiés ; 3. Préciser la cible primaire et secondaire ; 4. Déterminer les objectifs de communication ; 5. Identifier les interventions adaptées à chaque problème prioritaire.
6. Elaborer un plan d'action opérationnel du programme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Impliquer les personnes ressources de la communauté dans la planification (y compris la conception, le développement des messages, la mise en œuvre et le suivi et évaluation) ; 2. Faire participer les éducateurs de pairs et les cibles dans la planification, le développement des messages, la mise en œuvre du programme ou projet et le suivi et évaluation ; 3. Intégrer les besoins, les barrières socio-économiques et les opportunités dans la planification des activités ; 4. Formuler des objectifs comportementaux à partir des problèmes identifiés pour les actions à mener ; 5. Développer les activités en fonction des modèles choisis ; 6. Définir un délai d'exécution réaliste ; 7. Définir les grands axes de pérennisation ; 8. Vérifier le lien entre les activités et les modèles théoriques de changement de comportement ; 9. Elaborer un plan de suivi et évaluation du programme ou du projet.
7. Créer les liens avec d'autres programmes ou projets complémentaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les structures existantes selon leurs domaines et zones d'intervention (cartographie) dans l'aire de couverture du programme ou du projet ; 2. Identifier les programmes ou projets complémentaires mis en œuvre par ces structures ; 3. Organiser des séances de travail avec les autres programmes ou projets complémentaires (nécessaire avant la création de tout cadre d'échange) ; 4. Créer un cadre d'échange entre ces structures.

NB : Mener des études pour faire le diagnostic du milieu en cas de nécessité.

COMPOSANTE 2 : DEVELOPPEMENT DES MESSAGES ET MATERIELS DE COMMUNICATION	
<p>Définition : Le développement des messages et matériels de communication est la phase de création des messages, de l'identification et de la conception des supports qui permettront de véhiculer un message à la cible.</p> <p>Il intervient après l'identification des besoins de communication, la segmentation des cibles et la détermination des objectifs de communication.</p>	
<p>Effet désiré : Les messages et matériels de communication élaborés avec la participation de la cible contribuent au renforcement de la compréhension sur le VIH/sida et à l'adoption de comportements et pratiques à moindres risques.</p>	<p>Objectif Mesurable : Les messages et matériels de communication de qualité adaptés à la cible (besoins, risques, perceptions, connaissances, facteurs sociaux, etc.) sont utilisés par les éducateurs de pairs.</p>
<p>Actions Essentielles qui définissent cette composante</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer les messages et les matériels de communication avec l'appui de personnes compétentes au niveau national. 2. Utiliser les messages et les matériels de communication validés et appropriés à la cible. 	
Actions Essentielles	Activités clés
<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer les messages et les matériels de communication avec l'appui de personnes compétentes au niveau national 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les personnes compétentes (techniciens graphistes, infographistes, audio, audiovisuels ...) pour l'élaboration des messages et matériels de communication ; 2. Définir un cahier de charges ; 3. Utiliser les données de la recherche pour : <ol style="list-style-type: none"> a. Déterminer les besoins de communication ; b. Identifier les cibles primaires et secondaires ; c. Formuler les objectifs de communication ; d. Elaborer les messages et matériels de communication (Mener des études au cas où il n'existerait pas de données.) 4. Faire le suivi du développement des messages et matériels de communication (pré test, guide d'utilisation, validation) ; 5. Valider les messages et matériels de communication au niveau national (Ministères de tutelle, partenaires, ONG...) ; 6. Produire les matériels de communication développés avec un guide d'utilisation ; 7. Reproduire les matériels de communication en fonction de la taille de la cible et du nombre d'utilisateurs.
<ol style="list-style-type: none"> 2. Utiliser les messages et matériels de communication validés et appropriés à la cible 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir un plan de vulgarisation du matériel ; 2. Former les éducateurs de pairs à l'utilisation des matériels de communication ; 3. Mettre à la disposition des éducateurs de pairs le matériel de communication ; 4. Faire le suivi de l'utilisation du matériel de communication ; 5. Faire la révision périodique des messages et du matériel de communication.

NB : Impliquer les éducateurs de pairs et la cible dans tout le processus de développement de messages et matériels de communication.

COMPOSANTE 3 : SÉLECTION ET FORMATION DES EDUCATEURS DE PAIRS	
<p>Définition : La sélection d'un éducateur de pairs est le résultat d'un processus mis en place afin de retenir la personne qui convient le mieux dans une communauté donnée pour un but bien précis. La formation de l'éducateur de pairs est l'ensemble des mesures adoptées en vue de lui donner des connaissances et/ou de renforcer ses compétences. L'éducateur de pairs est une personne choisie par sa communauté selon des critères bien définis, formée dans un domaine précis en vue de susciter le changement de comportement au sein d'un groupe spécifique appartenant à cette communauté.</p>	
<p>Effet désiré : L'éducateur de pairs sélectionné par sa communauté, démontre les connaissances et les compétences nécessaires pour une communication efficace avec ses pairs.</p>	<p>Objectif Mesurable : L'éducateur de pairs est sélectionné par sa communauté sur la base de critères, reçoit une formation appropriée à ses fonctions lui permettant d'avoir les connaissances et aptitudes nécessaires pour entretenir ses pairs sur un sujet donné.</p>
<p align="center">Actions Essentielles qui définissent cette composante</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre la notion d'éducateur de pairs ; 2. Mettre en œuvre la procédure de sélection des éducateurs de pairs ; 3. Développer des programmes de formations pour renforcer les connaissances et compétences des éducateurs de pairs ; 4. Assurer la disponibilité du matériel de formation (matériel didactique, kit du participant etc) ; 5. Mettre à la disposition des éducateurs de pairs le kit d'animation. 	
Actions Essentielles	Activités clés
1. Comprendre la notion d'éducateur de pairs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer la notion d'éducateur de pairs aux parties prenantes (les éducateurs de pairs, les pairs, les leaders communautaires, la communauté....) au programme ou projet; 2. Expliquer les rôles et responsabilités, les qualités et les limites des éducateurs de pairs.
2. Mettre en œuvre la procédure de sélection des éducateurs de pairs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constituer au sein de la communauté bénéficiaire du programme ou projet, un comité de sélection des éducateurs de pairs (3-5 personnes) regroupant les leaders communautaires, les représentants de la cible et les autres personnes ressources en tenant compte du genre ; 2. Appliquer les critères de sélection des éducateurs de pairs en se référant aux qualités définies par les manuels de formation des éducateurs de pairs ; 3. Identifier et sélectionner les futurs éducateurs de pairs en tenant compte du genre ; 4. Présenter les éducateurs de pairs à la communauté et à la cible ; 5. Formaliser l'engagement des éducateurs de pairs.
3. Développer des programmes de formations pour renforcer les connaissances et compétences des éducateurs de pairs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les besoins en formation des éducateurs de pairs avant la formation (Pré enquête, focus group) ; 2. Identifier et choisir des formateurs qualifiés issus des pools national et régional de formateurs ; 3. Organiser des sessions de formation initiale (théorique en salle et pratique sur le terrain) des nouveaux éducateurs de pairs ; 4. Faire une évaluation du niveau de connaissances et de compétences de l'éducateur de pairs pendant la formation (pré et post tests) ; 5. Faire le coaching des éducateurs de pairs après la formation (les formateurs, les superviseurs formés au coaching). 6. Faire des évaluations périodiques (semestrielles) des éducateurs de pairs ; 7. Choisir à partir du manuel de formation, les thèmes qui répondent aux besoins des éducateurs de pairs (sur la base des résultats de l'évaluation) dans le cadre d'une mise à niveau (durée déterminée en fonction des besoins de formation) ; 8. Former les éducateurs de pairs à l'utilisation et à la gestion du kit

	d'animation ; 9. Noter les bonnes pratiques, tirer les leçons apprises et proposer la révision des curricula de formation en cas de nécessité.
4. Assurer la disponibilité du matériel de formation (matériel didactique, kit du participant etc)	1. Identifier le matériel de formation approprié. 2. Fournir le matériel de la formation (Kit du formateur, kit du participant).
5. Mettre à la disposition des éducateurs de pairs le kit d'animation .	1. Définir la composition du kit d'animation selon la cible. 2. Constituer le kit d'animation en fonction du type de programme ou de projet. 3. Distribuer aux éducateurs de pairs formés le kit d'animation pendant la formation.

NB : L'animation d'une session doit se faire par une équipe de deux éducateurs de pairs au moins.

COMPOSANTE 4 : ANIMATION D'UNE SESSION OU SEANCE D'EDUCATION PAR LES PAIRS	
Définition : C'est un ensemble de méthodes, de techniques et de moyens utilisés par l'éducateur de pairs pour échanger avec son groupe (2 à 25 personnes maximum) sur un sujet bien donné en vue de faire passer un message pour un changement de comportement durable.	
Effet désiré : Les pairs reçoivent des messages adaptés qui les aideront à prendre des décisions pour un changement de comportement.	Objectif Mesurable : L'éducateur de pairs anime les séances conformément aux techniques d'animation décrites dans le manuel de formation et établit une communication de proximité (échanges, dialogue) qui suscite le changement de comportement chez ses pairs.
Actions Essentielles qui définissent cette composante	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier les activités avec ses pairs ; 2. Conduire les séances de communication pour le changement de comportement ; (communication interpersonnelle, causeries de groupe) ; 3. Assurer le rapportage des activités ; 4. Assurer le suivi individuel de ses pairs selon l'échelle de changement de comportement. 	
Actions Essentielles	Activités clés
1. Planifier les activités avec ses pairs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partager avec ses pairs la situation du milieu de vie (les règles de conduite dans la communauté ou le groupe, les interdits, les perceptions du risque/bénéfices, le comportement actuel, les facteurs socio-économiques, les problèmes liés au genre...); 2. Identifier avec ses pairs les activités à mener ; 3. Elaborer le programme des activités avec ses pairs en tenant compte de leur disponibilité ; 4. Préparer la séance d'animation ou séance d'éducation avec ses pairs (les objectifs de la séance, le(s) thème(s) à développer, les messages clés, le langage utilisé, le lieu, l'heure, les supports et canaux à utiliser, les types d'évaluation) ;
2. Conduire les séances de communication pour le changement de comportement (communication interpersonnelle, causeries de groupe).	<ol style="list-style-type: none"> 1. Installer le matériel d'animation de la séance et les participants ; 2. Définir si possible la ligne de conduite (normes, règles) du groupe pour le bon déroulement de la séance dans le cas d'une causerie de groupe ; 3. Animer la séance d'éducation selon la technique appropriée (se référer au manuel national CCC). 4. Faire l'évaluation de la séance (évaluation des participants avant, pendant et après la séance et évaluation des animateurs) ; 5. Planifier les prochaines étapes en tenant compte de la disponibilité du groupe (choisir le lieu, la date, l'heure, le thème, réunion de préparation...)
3. Assurer le rapportage des activités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renseigner systématiquement les outils de collecte des données (liste de présence, fiches d'activités, fiches d'évaluation ...) avant, pendant et après la séance ; 2. Rédiger le rapport mensuel d'activités
4. Assurer le suivi individuel de ses pairs selon l'échelle de changement de comportement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un plan de suivi individuel de ses pairs ; 2. Assurer la référence et la contre référence de ses pairs en cas de besoin (orienter le client avec la fiche de référence vers les structures appropriées et s'assurer de l'effectivité des prestations reçues par le référer).

NB : L'animation d'une session doit se faire par une équipe de deux éducateurs de pairs au moins.

COMPOSANTE 5 : RETENTION DES EDUCATEURS DE PAIRS	
Définition : C'est le maintien des éducateurs de pairs jusqu'à la fin du programme ou projet par la mise en place d'un ensemble de dispositions et de motivations (gratifications, formations, reconnaissance ou appui social, etc.).	
Effet désiré : Les éducateurs de pairs travaillent de façon bénévole tout au long de l'exécution du programme ou du projet.	Objectif mesurable : Maintenir les éducateurs de pairs formés en activité sur une période d'au moins un (1) an sur la base d'un plan de motivation formalisé.
Actions Essentielles qui définissent cette composante	
3. Développer un plan de maintien des éducateurs de pairs. 4. Appuyer le développement des activités socio-économiques (Activités Génératrices de Revenus, recherche d'un emploi etc.) pour l'amélioration des conditions de vie des éducateurs de pairs.	
Actions Essentielles	Activités clés
1. Développer un plan de maintien des éducateurs de pairs.	3. Formaliser les critères d'avancement des éducateurs de pairs dans le cadre de leur travail ; 4. Délivrer une attestation aux éducateurs de pairs après la formation en présence des membres de la communauté ; 5. Fournir des éléments d'identification (carte, badges, tee-shirt, ou chasubles, etc.) pour la reconnaissance sociale des éducateurs de pairs ; 6. Allouer une prime (transport, communication, etc.) aux éducateurs de pairs ; 7. Faire participer les éducateurs de pairs à des sessions de formation, des conférences, des visites d'études, aux ateliers ou réunions de partage d'expériences ; 8. Partager avec les éducateurs de pairs les informations sur la vie du projet (rapports des activités, orientations du projet...) ; 9. Impliquer les éducateurs de pairs dans la prise de décisions ; 10. Etablir un système de travail en équipe en tenant compte du genre selon le contexte (système de binôme) ; 11. Mettre en place un cadre d'échange entre les éducateurs de pairs.
2. Appuyer le développement des activités socio économiques pour l'amélioration des conditions de vie des éducateurs de pairs.	1. Favoriser la création d'activités génératrices de revenus (AGR) au sein des ONG ; 2. Soutenir la création des AGR au profit des éducateurs de pairs ; 3. Mettre en place un comité de gestion et de suivi des AGR de l'ONG ; 4. Former les membres du comité en gestion simplifiée des AGR ; 5. Mettre en place un cadre formel de soutien social aux éducateurs de pairs (mariage, naissance, maladie, décès, etc.

COMPOSANTE 6 : SUPERVISION	
Définition : C'est un processus continu qui consiste à guider, former, soutenir et encourager l'éducateur de pairs dans la mise en œuvre de ses activités, de sorte qu'il puisse exécuter son travail conformément aux directives.	
Effet désiré : L'éducateur de pairs bénéficie de l'appui technique nécessaire et régulier pour améliorer ses performances (quantitatives et qualitatives).	Objectif Mesurable : S'assurer que les visites de supervision prévues dans le plan d'action sont réalisées et permettent à l'éducateur de pairs de mener les activités, conformément aux directives.
Actions Essentielles qui définissent cette composante	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer le système de supervision des éducateurs de pairs. 2. Développer un programme de supervision des éducateurs de pairs. 	
Actions Essentielles	Activités clés
1. Renforcer le système de supervision des éducateurs de pairs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les critères de sélection des superviseurs des éducateurs de pairs dans tout programme ou projet ; 2. Identifier les personnes qui seront chargées de la supervision des éducateurs de pairs ; 3. Utiliser le module national de formation en supervision pour la formation des superviseurs des éducateurs de pairs ; 4. Formaliser l'engagement des superviseurs ; 5. Faire des sessions de renforcement des compétences des superviseurs selon les besoins.
2. Développer un programme de supervision des éducateurs de pairs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un plan de supervision des éducateurs de pairs (déterminer les cibles, les activités, les dates et lieux.) ; 2. Conduire la supervision en utilisant les outils du programme ou projet ou les outils nationaux de supervision ; 3. Rédiger le rapport de la supervision et le partager avec les éducateurs de pairs ; 4. Etablir un plan de résolution des problèmes sur la base des recommandations de la supervision et le mettre en application.

COMPOSANTE 7 : SUIVI ET EVALUATION	
<p>Définition : Le suivi est une activité continue qui vise à fournir aux gestionnaires du programme ou du projet et aux principales parties prenantes, des indications et informations, indicateurs sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du programme ou du projet. L'évaluation est un exercice ponctuel qui vise à mesurer les effets ou l'impact (résultats) attribuable à l'intervention du programme ou du projet. En somme le suivi et évaluation est un outil essentiel permettant de percevoir si les résultats escomptés, dans la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet, sont atteints.</p>	
<p>Effet désiré : Les programmes d'éducation par les pairs sont régulièrement suivis et les changements de comportements de la cible sont appréciés à travers des méthodes quantitatives et/ou qualitatives.</p>	<p>Objectif Mesurable : Un système de suivi et évaluation (outils, indicateurs, tableau de bord etc.) est mis en place pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme ou projet.</p>
<p>Actions Essentielles qui définissent cette composante</p> <ol style="list-style-type: none"> Développer une approche pour suivre les activités du programme ou du projet tout au long de son évolution. Mesurer l'effet ou l'impact du programme ou du projet; Utiliser et vulgariser les résultats du suivi des activités de suivi et évaluation du programme ou du projet. Archiver toutes les données et les informations liées au programme ou projet. 	
Actions Essentielles	Activités clés
<p>1. Développer une approche pour suivre les activités du programme ou du projet tout au long de son évolution</p>	<ol style="list-style-type: none"> Identifier le chargé de suivi et évaluation ; Renforcer les compétences du chargé de suivi et évaluation ; Définir les indicateurs d'intrants, de processus, de produits ou extrants du programme ou projet. ; Définir le circuit d'information du programme ou du projet (interne/externe) ; Elaborer le tableau de bord des activités (activités, date, niveau d'exécution, observations). Faire des revues périodiques de la mise en œuvre du programme ou du projet ; Former les éducateurs de pairs au renseignement des outils de collecte ; Renseigner les outils de collectes de données pour les activités de suivi (Fiche de rapports d'activités) ; Faire le plan de résolution des problèmes identifiés lors des activités de suivi ; Diffuser le rapport de suivi au niveau interne et externe ; Faire la retro information aux acteurs de mise en œuvre (ONG, superviseurs, éducateurs de pairs, communauté).
<p>2. Mesurer l'effet ou l'impact du programme ou du projet .</p>	<ol style="list-style-type: none"> Définir les indicateurs d'effets et d'impact du programme ou du projet ; Définir un protocole d'étude /recherche sur l'impact du programme ou du projet ; Utiliser un modèle de recherche simplifié dans l'élaboration du protocole de recherche ; Réaliser les études/recherches pour mesurer les résultats comportementaux des interventions du programme ou projet
<p>3. Utiliser et vulgariser les résultats des activités de suivi et évaluation du programme ou du projet.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Documenter les résultats du programme ou du projet (y compris les leçons apprises et les meilleures pratiques) ; Partager les résultats du programme ou du projet avec toutes les parties prenantes ; Utiliser les données analysées pour améliorer les activités du programme ou du projet.
<p>4. Archiver et sécuriser toutes les données et informations liées au programme ou projet.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Faire les copies dures de tous les rapports d'activités ; Stocker tous les rapports sur des supports amovibles (CD, Clé USB, Disque dur externe) et Mail... ; Classer les rapports par activité et par programme ou par projet ; Protéger les documents contre les utilisateurs non autorisés (armoire, placard, coffre fort...) ; Protéger les documents contre les intempéries et les sinistres (pluie, soleil, incendies....)

COMPOSANTE 8 : DURABILITE (PÉRENNISATION)	
Définition : La durabilité est l'appropriation et la continuité du programme ou projet par la communauté à travers la mise en place de stratégies et mécanismes de gestion des ressources mobilisées surtout au niveau local.	
Effet désiré : La communauté continue de mener les activités après le retrait des partenaires au développement (Bailleurs).	Objectif mesurable : La communauté développe des stratégies locales de mobilisation des ressources pour poursuivre les activités.
Actions Essentielles qui définissent cette composante	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer le plan de pérennisation du programme ou du projet ; 2. Mettre en œuvre le plan de pérennisation du programme ou du projet ; 3. Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de pérennisation du programme ou du projet. 	
Actions essentielles	Activités clés
1. Elaborer le plan de pérennisation du programme ou du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les ressources (humaines, financières, matérielles) du milieu capable d'assurer la pérennisation du programme ou du projet ; 2. Mener un plaidoyer pour l'implication des autorités politiques, administratives et leaders communautaires pour la mobilisation des ressources ; 3. Elaborer le plan de pérennisation du programme ou du projet sur la base des résultats avec la participation des autorités politiques, administratives et leaders communautaires ; 4. Définir les activités complémentaires capables de soutenir les Partenaires de Mise en Œuvre en vue d'assurer la continuité du programme (Activités Génératrices de Revenus (AGR), alphabétisation...); 5. Mettre en place un système de retro information entre les parties prenantes au programme ou projet.
2. Mettre en œuvre le plan de pérennisation du programme ou du projet.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer les Partenaires de Mise en Œuvre pour l'organisation et la formalisation de leurs structures ; 2. Renforcer les compétences des personnes ressources de la communauté à la gestion du programme, à la recherche de financement et au plaidoyer ; 3. Faire le coaching des personnes ressources de la communauté formées à la gestion du programme, à la recherche de financement et au plaidoyer ; 4. Développer des stratégies et mécanismes pour assurer la motivation des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme ou projet.
3. Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de pérennisation du programme ou du projet.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer le plan de suivi des activités. (Voir composante suivi et évaluation)

CONCLUSION

Ce document de norme des programmes et projets d'éducation par les pairs conçu pour les gestionnaires de programmes et de projet est un document de référence qui donne des orientations et des indications sur les actions à mener en vue de mettre en œuvre un programme de qualité.

L'application de cette norme implique l'engagement volontaire et la responsabilité de chaque partie prenante en vue d'offrir des prestations de qualité pour non seulement atteindre efficacement des objectifs du programme mais aussi et surtout arriver à satisfaire les besoins de la cible pour un changement de comportement durable et bénéfique vis-à-vis du VIH/sida.

GLOSSAIRE

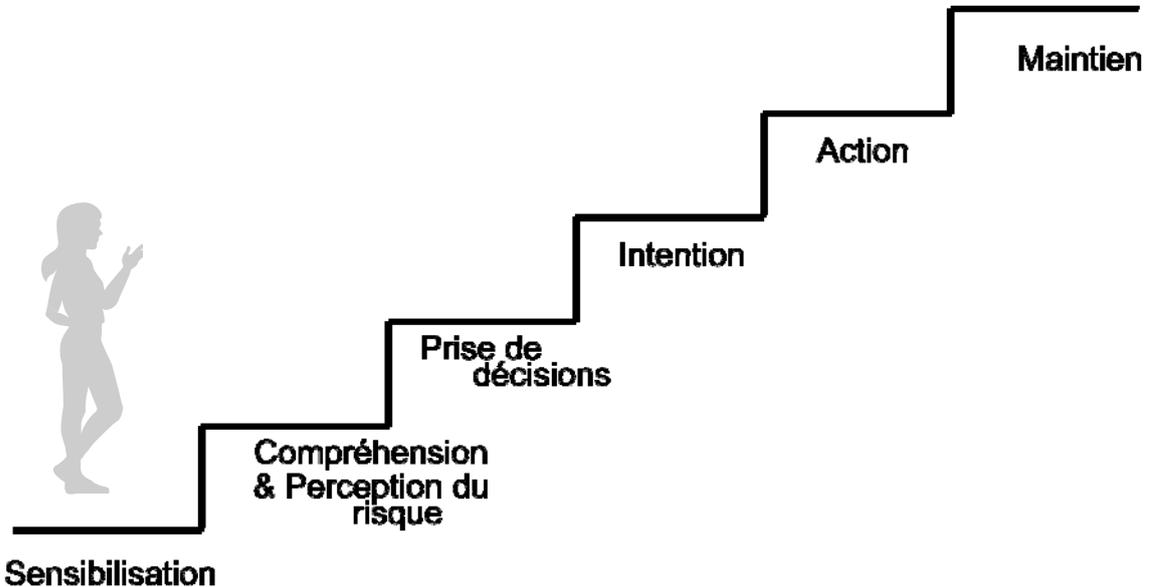
- **Bénévole** : Qui fait quelque chose sans être rémunéré.
- **Barrières socio économiques** : difficultés ou contraintes liées à des insuffisances économiques.
- **Besoins prioritaires** : besoins qui tiennent la première place. Ils doivent trouver satisfaction avant tous les autres besoins pour la bonne conduite d'une activité donnée.
- **Cartographie** : base de données géographiques qui rassemble des informations sur les structures et les activités dans un domaine précis.
- **Communication interpersonnelle** : la communication interpersonnelle est l'échange (interaction) d'information entre deux personnes ou en petits groupes.
- **Connaître son épidémie** : c'est analyser les études, les données épidémiologiques locales et nationales sur le VIH.
- **Curricula** (pluriel de curriculum) : le curriculum désigne la conception, l'organisation et la programmation des activités d'enseignement/apprentissage selon un parcours éducatif.
- **Groupes sociaux** : Un groupe social est un ensemble de personnes ayant des caractéristiques communes ou bien des buts communs et qui ont une influence sur leurs membres.
- **Incidence** : L'incidence (ou le taux d'incidence) est le nombre de nouveaux cas d'une *pathologie* observés pendant une période et pour une *population* déterminée.
- **Normes sociales** : Une norme sociale réfère à une règle de conduite dans une société ou un *groupe social*, notamment des manières d'agir.
- **Normes** : C'est un consensus, un accord, un modèle obtenu auquel tout le monde se réfère dans un domaine donné. C'est un référentiel professionnel, un guide avec lequel on peut réaliser les activités.
- **Objectifs comportementaux** : Un objectif comportemental est une modification observable et mesurable survenant chez l'individu à la suite d'un apprentissage.
- **Objectifs mesurables** : Ce sont les résultats que les interventions se proposent d'atteindre à court et moyen terme.
- **Suivi individuel** : progression du pair ou de l'individu vers un état
- **Référence** : Action de se référer ou de renvoyer le malade à une structure de prise en charge ou de traitement. (contre référence)
- **Reconnaissance sociale** : reconnaître les mérites d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant réalisé des actions sociales pour le bien être de sa communauté.
- **Rétro information** : C'est partager l'information avec les parties prenantes au projet.
- **Formaliser** : Action de rendre une décision légale, écrite.
- **Engagement** : Acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie.
- **Intrants** : Les ressources nécessaires pour l'accomplissement des activités prévues
- **Planning** : Un ensemble successif de tâches à accomplir.
- **Echelle de CCC** : Les étapes du changement de comportement face au VIH/sida.
- **Parties prenantes** : C'est toutes les personnes qui ont un intérêt pour le projet.
- **Processus** : Ce sont les étapes successives nécessaires pour aboutir à un résultat.
- **Synthèse** : C'est résumer un ensemble d'informations contenues dans un document.
- **Protocole** : Description précise des conditions et du déroulement d'une expérience, d'un test.
- **Coaching** : C'est un suivi régulier d'un individu en vue de l'amener à être autonome dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

REFERENCES

1. Family Health International/Youth net. Youth participation guide: assessment, planning, and implementation. Arlington (VA): Family Health International/Youth net; 2005.
2. Joint United Nations Program on HIV/AIDS (UNAIDS). Peer education and HIV/AIDS: concepts, Uses and challenges: report of a consultation. Geneva: UNAIDS; 1999.
3. Medley A, Kennedy C, O'Reilly K, et al. Effectiveness of peer education interventions for HIV prevention in developing countries: as systematic review and meta-analysis. *AIDS Ed Prevent.*2009;21(3):181-206.
4. Pearlman D, Camberg L, Wallace L, et al. Tapping youth as agent for change: evaluation of a peer leadership.
5. Svenson G, Burke H. Formative research on peer education program productivity and sustainability. Youth research working paper no. 3. Arlington (VA): Family Health International/YouthNet; 2005.
6. United Nations Populations Fund/Youth Peer Education Network (UNFPA), Family Health International /Youth Net. Standards for peer education programs. New York: UNFPA; 2005.
7. United Nations Population Fund/Youth Peer Education Network (UNFPA), Family Health International/YouthNet. Training of trainers manual. New York: UNFPA; 2005.
8. Manuel de référence Communication pour le changement de comportement et la mobilisation communautaire en matière de VIH : Mai 2007
9. Manuel de référence pour la formation des agents communautaires sur la prévention des IST/VIH/Sida chez les PS. Révisé Juin 2010 en cours d'édition.
10. Manuel: Développement des compétences en abstinence des éducateurs de pairs de Jeunes face au VIH/sida Hope/ le cahier du participant.
11. Manuel: Développement des compétences en abstinence des éducateurs de pairs de Jeunes face au VIH/sida Hope/ le guide du formateur.
12. Population Services International : Manuel de formation des superviseurs des éducateurs de pairs.
13. Plan National d'intensification de la prévention du VIH/sida en Côte d'Ivoire. 2007
14. Plan Stratégique National de Lutte contre le VIH/sida 2006-2010. Juin 2006
15. Enquête sur les Indicateurs du Sida. 2005
16. Recommandations Européennes sur la prévention par les pairs en matière de sida chez les jeunes 1998 (Gary. R Svenson).
17. Rutanang: Standards of practice for peer education on HIV/AIDS in South Africa: By Charles Deutsch and Sharlene Swartz.
18. [Http://www.europeer.lu.se/index.1002---1.html](http://www.europeer.lu.se/index.1002---1.html)
19. [Http://www.hsph.harvard.edu/peer_education](http://www.hsph.harvard.edu/peer_education)

ANNEXES

Annexe 1 : Echelle de changement de comportement. Traduire les théories dans la pratique
(Extrait du cours de communication stratégique organisé par CCP, 2010)



- **Sensibilisation** : Connaître, savoir qu'il existe un problème : Savoir que le VIH/sida existe
- **Compréhension et perception du risque** : Savoir que vous êtes exposé au risque, à quel niveau de risque et qu'est-ce qui influence votre niveau de risque
- **Prise de décisions** : Se décider à passer à l'action
- **Intention** : Se donner un plan pour passer à l'action
- **Action** : Passer à l'action
- **Maintien** : Continuer le comportement et encourager les autres à passer à l'action

Annexe 2 : Listes des personnes

LE GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

BANDAMA Célestin (*MLS/PLS-PHV*)
BANDAMA Claude (*CDC/PEPFAR*)
BOA II Louis Auguste (*Family Health International*)
BOUIKALO Ange désiré (*MLS/DIC*)
DATE adaman ouattara (*MLS/DIC*)
DIARRASSOUBA Mamadou (*CDC/PEPFAR*)
DROH KPAN Innocent (*HOPE*)
GBANE Ousmane (*Center for Programs Communication*)
GNAMIE KOUASSI Oscar (*MLS/DIC*)
KOFFI Tah Elisabeth (*Consultante nationale*)
KONE Sayon (*Family Health International*)
SALIFU Aboubacar (*CARE International*)
TIAN Bi Youan Rodolphe (*UNFPA*)
TRIKA BEUGRE Joseph (*CDC/PEPFAR*)
YAO née NANGO Hélène (*Direction du Secteur Public*)
YAPI née IRIE Lou Tana (*University Research Company Côte d'Ivoire (URC -CI)*)
ZADI Sylvain (*Population Services International*)

PERSONNES RESSOURCES

Dr ACKAH Alain (*Conseiller Technique Principal URC/CI*)
Dr Ehoussou Konan (*CDC/PEPFAR*)
Dr EHUA Evelyne(*Directeur de l'Information et de la Communication (DIC)*)
Dr DOSSO Yssouf (*Conseiller Technique ARV URC/CI*)
Dr N'GUESSAN Jean (*Directeur Pays de University Research Compagny Côte d'Ivoire*)
Dr TRAORE Sery Regina (*Center for Programs Communication*)
Mme HAMMINK Marie Eve (*Conseiller Technique URC/USA*)
Mme PARKER Katheleen (*Consultant international en Prévention*)
Mme Thérèse WINGATE (*Chef de branche prévention de CDC/PEPFAR*)
Mr KAN Kouassi Victor (*Conseiller Technique Suivi et évaluation URC/CI*)
YAPI née IRIE Lou Tana (*Conseiller Technique Prévention URC/CI*)

Annexe 3 : Liste des participants aux différents ateliers d'élaboration de la norme nationale des programmes d'éducation par les pairs

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION
1	Aboubacar Salifu	CARE- CI	
2	Ackah Alain	URC	
3	Adja Gnanoui	ONUSIDA	
4	Adje Delphine	CTAIL LAGUNE	
5	Agbo Kekre Jérôme Hervé	COSCI	Chargé des Programmes
6	Agohi Kouame Aya Sylvie	PNOEV	
7	Agossou Gertrude	URC	Assistante Administrative
8	Ahimon Evelyne	DSP / MSLS	Directeur
9	AKA N'da Amani Urbain	ADSR	Educateur de pair
10	Aka Ohouri Marie Diane	Espace confiance	Superviseur
11	Allye Gèneviève	Heartland Alliance	Directeur Adjoint Service Communication
12	Amessan- Gnagne Laurence	MLS/ DSPSC	
13	Anoble Angeline	ICAP CI	
14	Anzi Kouadio	MLS/ CTAIL	
15	Appia Kakou	ANADER	Responsable Prévention
16	Assienin Kouamé Alphonse	ABCI	Chargé S / E
17	Avit Eny Bertrand	Ruban Rouge CI	Réfèrent Prévention
18	Bah Bolé Gèneviève	DSP / MLS	Sous Directeur
19	Bamba Ibrahima	Ministère de la défense	Adjoint point focal
20	Bandama Célestin	PLS PHV	S / E
21	Bella Kouassi Gilbert	AIMAS	
22	Bentuni Kpangni Emmanuel	ERCACI	Conseiller Technique M&E
23	Betsi Nicolas	CSRS	
24	Beugre Epse Kesse Marie- Paule	DIC/MLS	
25	Boa li Louis Auguste	FHI	CT chargé du Renforcement Système et de l'Amélioration de la Qualité
26	Bouikalo Ange Désiré	DIC / MSLS	S/D Communication
27	Braud K. Bertrand	ARSIP	
28	Cisse Abdoulaye	FONDATION DJIGUI	
29	Dagri N'zian Lucie	URC	Conseiller Technique OEV
30	Date Adaman Ouattara	DIC/MLS	
31	Diarra Salimata	ONUSIDA	Assistante en communication
32	Dibi N'da K. Nazaire	Habitat for Humanity	Assistant tech. Prévention AB
33	Diyou Goulia Lucie Epse Zeze Séri	MEN/DMOSS	Chargé d'études
34	Dosso Youssouf	URC	Conseiller Technique ARV
35	Douat Lambert	Alliance CI	Assistant Programme Prévention
36	Doumbia Aïssata	DIC/MLS	
37	Douti Raymonde	Olive Leaf Foundation	Conseiller Technique
38	Ehoussou Konan	CDC / PEPFAR	Coordonnateur Prévention
39	Ehua Anancoua Evelyne	DIC / MSLS	Directrice
40	Essoi Francis	EGPAF	

41	Evelyne Ehua- Amangoua	DIC/MLS	
42	Gba Boniface	CARITAS Côte d'Ivoire	
43	Gbais Gonet Honorat	FHI	
44	Gnamie Kouassi Oscar	DIC / MSLS	Assistant de Programme
45	Goudjanou Oscar	URC	Stagiaire
46	Guei Fidele Silvere	DMOSS (MEN)	
47	Gueu Alexis	ALLIANCE CI	
48	Kanate Ladji	REJPAL / CVS	Educateur de Pair
49	Koffi Amino Cécile	ABCI	Assistante à la formation
50	Koffi Tah Elisabeth	Indépendante	Consultant
51	Kidou Aya Delphine Epse Adje	CTAIL LAGUNE	
52	Konan Bogui Nathalie	ANADER	
53	Konan Kouadio Baurice	PN-OEV	Inspecteur E.S
54	Konate Kassoum	ONG AJPSD	Conseiller
55	Kone Katinan Florentin	DIC / MSLS	Rédacteur
56	Kone Katinan Florentin	DIC/MLS	
57	Kone Salif Abdoul Aziz	Espoir FANCI	Secrétaire Général Adjoint
58	Kone Tehfour	REJPAL / CVS	Coordonnateur des Programmes
59	Kouadio Celestin Bandama	PLS- PHV / MLS	
60	Kouadio Georges	MESSI	Coordonnateur projet
61	Kouakou Affoue Sylvie Agnes	MLS/PLSHV	
62	Kouakou Cathérine	Espace confiance	Responsable des activités ter.
63	Kouakou Koffi César	URC	Stagiaire
64	Kouaman Yolande	DSPSC / MSLS	Agent chargé du suivi des ONG
65	Kouamin Jean-Pierre	CARE.CI	Chef de Projet
66	Kouassi Daté	PSI-CI	Superviseur PPP
67	Kouassi Haudy	PSI-CI	Chargé de programme
68	Kouassi Kan Victor	URC	Conseiller Technique M&E
69	Kouassi Yao Luc	Ruban Rouge CI	Conseiller
70	Lefry Langahi Lezou J.	RIP+	
71	Lefry Sangahi Lezou Jean	RIP+	Directeur des Programmes
72	Mathieu Clegban	URC	
73	M'bra Benoit	CS Ministère Jeunesse	Membre chargé de la comptabilité
74	N'dri Françoise	LE MESSI	
75	N'guessan Jean Hervé	URC	Directeur Pays
No	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION
76	Niamien J. Jacob	IRC	Coordonateur National VIH
77	Ousmane Gbané	CCP	Chargé de Programme
78	Ouya Flore Rachelle	ARSIP	Assistante DEN
79	Semde- Abla Gisele	FHI (The science for improving live)	
80	Silomane Ouattara	ADSR	Chargé du S / E
81	Taki Kan Léonard	CARE C.I	Responsable Suivi & Evaluation
82	Tana Yapi	URC	Conseiller Technique Prévention
83	Teri Wingate	PEPFAR	
84	Thiam Marguerite	MLS/PLSHV	
85	Tian Bi Youan Rodolphe	UNFPA	
86	Tiote Dorcha	MESSI	Conseillère
87	Toure Youssouf	PUMLS	Assistant programme

88	Traore Moussa	Consultant Indépendant	C4D
89	Trika Beugre Joseph	PEPFAR	
90	Trika Beugré Joseph	CDC / PEPFAR	Conseiller Technique
91	Wodje Kacou Sylvain	AJPSD	S / E
92	Ya Alexandre	GENEVA GLOBAL	Coordonnateur Programme
93	Yao Helene	DSP/MLS	
94	Yao Hélène	DSP / MLS	Chef de Service
95	Yao Nado Casimir	DMLS	ST
96	Yeffe Serge Alain	DMLS	CC
97	Yesso Patricia Eliam	EGPAF	Assistant Technique
98	Zadi Logbo Sylvain	PSI- CI	

